



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 18 numéro 3

Nominations au sein des pompiers de l'Agglomération de La Tuque

Mars 2024

Lors d'une soirée reconnaissance, tenue à la caserne #1, à La Tuque, les responsables du Service Incendie et de la sécurité civile en ont profité pour nommer quatre personnes à titre de lieutenant du service.

Dans ce numéro :



Tommy Lemonde, chef de division aux opérations, Alexandre Bilodeau, directeur adjoint et chef de division prévention, les nouveaux lieutenants Nadia Leboeuf, Nicolas Bernard, David Hélie et Simon Pageau, accompagnés du directeur du Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque, André Vézina.

Photo : Hélène Langlais

Les nouveaux lieutenants sont : messieurs Nicolas Bernard, de la caserne #4 de Lac-Édouard, David Élie et Simon Pageau, de la caserne #1 de La Tuque, ainsi que madame Nadia Leboeuf, de la caserne #3 de Parent.

Le lieutenant Nicolas Bernard sera responsable de la caserne #4 et assumera le commandement lors des interventions dans la Municipalité de Lac-Édouard.

Félicitations Nicolas pour ta nomination et un Grand Merci pour ton implication dans notre communauté.

Nominations au sein des pompiers de l'Agglomération de La Tuque	1
Calendrier des activités à venir	2
Éclipse solaire	3
Semaine de la pêche blanche à Lac-Édouard	4
Achat regroupé d'arbustes	5
La SOPFEU en mode prévention	
Réception de nouveaux livres à la bibliothèque municipale	
Dépôt des matières résiduelles	6
Permis de rénovation ou de construction	7
Des nouvelles du comité « Accès au lac »	
Des nouvelles de votre Coop	8
Publicité XPLORE	
Ciné-Club Lac-Édouard	9
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2024	

Calendrier des activités à venir

Mars 2024

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		 12 Conseil municipal 17 h	13 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h 	14	15	16
 17 Ciné-club 14 h Voir p 9	 18	19 Taxes municipales : Date d'échéance pour le 2 ^e versement	20 Vive le printemps	21	22	23
 24 Ciné-club 14 h Voir p. 9	 25	26	27	28	 29 Dre Amélie Sauvé	30

Avril 2024

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
MARS 31 PÂQUES 	1 Jour férié Fermeture des bureaux de la Mairie	 2	3	4	5	6
 7 Ciné-club 14 h Voir p. 9	 8  Éclipse solaire	 9 Conseil municipal 17 h	10 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h 	11	12	13
 14 Ciné-club 14 h Voir p. 9	 15	16	17	18	19	20



Pour prendre un rendez-vous ayant trait à une prise de sang à Lac-Édouard,
veuillez composer le 819-523-4581, **poste 2600**



Dre Amélie Sauvé vient rencontrer ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire.
Prochain rendez-vous : le vendredi 29 mars
Veuillez téléphoner au 819-653-2238 (Mairie) pour prendre un rendez-vous.

Éclipse solaire totale du 8 avril 2024

« Au Québec, la dernière éclipse solaire totale remonte à plus de 50 ans (1972). Après celle du 8 avril, la prochaine n'aura lieu que dans plus de 80 ans (2106). Entretemps, il y aura toutefois régulièrement au Canada des éclipses solaires partielles, tout comme des éclipses lunaires totales et partielles.

Très important !

Il ne faut pas regarder le Soleil directement sans protection adéquate. Sinon, cela peut entraîner de graves problèmes, jusqu'à la perte partielle ou totale de la vue.

Lors d'une éclipse solaire, il est primordial de porter des lunettes filtrantes conçues pour l'observation d'éclipses (norme internationale ISO 12312-2). De simples lunettes de soleil ne conviennent absolument pas : elles ne protègent pas convenablement les yeux pour ce type d'observation.»

Source : Gouvernement du Canada

ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE DE 2024

2024 04.08

Ne manquez pas ce phénomène rare le 8 avril dans l'est du Canada!

Une éclipse solaire totale se produit quand la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre.

ÉCLIPSES SOLAIRES TOTALES AU QUÉBEC

1900 2000 2100

10 JUILLET 1972 8 avril 2024 3 mai 2106

Il est essentiel de porter des lunettes de protection conçues spécialement pour l'observation d'éclipses solaires!

Agence spatiale canadienne Canadian Space Agency

Canada

Note : Un façon très sécuritaire de suivre l'éclipse est de la regarder à la télévision.

Semaine de la pêche blanche à Lac-Édouard

Cette année encore, la semaine de pêche organisée par ADELE a connu un franc succès. Que ce soit au Domaine du Lac-Édouard ou sur la glace, c'était la fête partout.

Du 2 au 8 mars, les amateurs de la pêche sur glace ont pu faire mesurer leurs prises au Domaine Lac-Édouard dans une formule 4 à 6.

Le rendez-vous aérien (RVA) du 2 mars a réuni plusieurs personnes autour d'un dîner très apprécié.



Les Ailes Québécoises · [Rejoindre](#)

Sebastien Provencher · 16 h · 🌐

RVA Lac Édouard 2024 en chiffres et en images

- 2 hélicoptères
- 7 gyrocoptères
- 25 avions



Plus de 1000\$ remis à ADELE, Association du développement écologique du lac Édouard

Pour clore cette semaine festive, un souper méchoui et une soirée dansante, avec le groupe Traffiq ont réjoui de très nombreux amateurs de pêche.

Bravo aux organisatrices et organisateurs.

Dans le Tour du Lac du mois d'avril, la présidente d'ADELE, madame Lorraine Hallé, complètera les informations ayant trait à cette activité hivernale très appréciée.



Achat regroupé d'arbustes

Avec l'arrivée du printemps la piqure du jardinage frappe à votre porte. De ce fait, à chaque année, Ville de La Tuque organise un achat regroupé d'arbustes pour végétaliser vos bandes riveraines.

En effet, le reboisement de votre bande riveraine protège la qualité de l'eau du lac en face de votre chalet et par le fait même la valeur de ce dernier.

► Pour obtenir de l'information au sujet des arbustes disponibles consultez :
<https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/bande-riveraine>

Pour placer une commande, contactez madame Julie Pilote au 819-523-8200, poste 2620.

Communiquez avec elle en avril pour livraison en juin.



La SOPFEU en mode prévention



Un printemps hâtif peut aussi signifier feux de forêt hâtifs. En effet, la plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt. Essayons de prévenir afin d'éviter la quantité de feux de forêt de l'été 2023.

De plus, en cette période de l'année, beaucoup de feuilles mortes jonchent le sol et constituent un combustible parfait pour le déclenchement d'un feu. À chaque année, la SOPFEU enregistre plusieurs incendies de forêt dans la province.

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard, la forêt est omniprésente. Soyons donc prévoyants en évitant de faire des feux de broussailles et des feux à ciel ouvert. La nature s'en portera mieux !

Réception de nouveaux livres à la bibliothèque municipale



Le mardi 12 mars nous avons reçu de nouveaux livres provenant de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Ils n'attendent que vous pour vous faire découvrir de nouveaux horizons.

Notre bibliothèque Marie-Desbiens est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h. Bienvenue à toutes et à tous.

N'oubliez pas que vous pouvez emprunter les différentes revues mises à votre disposition.



« Lire n'est pas nécessaire pour le corps, seul l'oxygène l'est, mais un bon livre oxygène l'esprit ». Dany Laferrière

Dépôt des matières résiduelles

Le printemps arrive à grands pas et le grand ménage extérieur aussi. À chaque année, nous avons constaté des abus quant à la disposition « de vos déchets », surtout en ce qui concerne les alentours du cabanon installé sur le chemin Côté.

Comme nous vous l'avons déjà répété à **maintes reprises**, ce bâtiment recouvert de tôles vertes doit servir uniquement aux citoyens qui ne sont pas desservis par la cueillette des matières résiduelles. **Ce n'est pas un dépotoir !**



Seulement les ordures et les matières recyclables, dans des contenants appropriés : déchets : sac foncé; récupération : sac bleu, sont autorisées à être déposées à cet endroit. S.V.P. Ne pas surcharger vos sacs à ordures afin d'éviter qu'ils se déchirent.

LES OBJETS SUIVANTS SONT INTERDITS :

MATÉRIAU DE CONSTRUCTION, CHAUFFE-EAU, ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE, ISOLANTS, ÉLECTROMÉNAGERS, ETC. Ils doivent être transportés à l'Écocentre de La Tuque, 1220, chemin des Pionniers, La Tuque, Québec G9X 3N6. Tél : 819 523-6928. C'est gratuit pour les citoyens de la Municipalité de Lac-Édouard.



Nous vous remercions de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général



Par ailleurs, l'an dernier, la Municipalité de Lac-Édouard avait mis à la disposition des villageois un site situé derrière le garage municipal du 111, Chemin Côté sur lequel ils pouvaient déposer les branches d'arbres issues d'un déboisement ou d'un élagage. **Nous tenons à vous aviser que ce site est maintenant fermé.**

De plus, les conteneurs situés derrière le garage municipal sont à l'usage exclusif des employés municipaux. Les terrains municipaux ne sont pas des dépotoirs. La cabane verte, tel que mentionné plus haut est à l'usage exclusif des citoyens qui ne sont pas desservis par la collecte. Et seulement des ordures ménagères peuvent y être déposées.



Tout autre objet : branche, tronc d'arbre ou résidus, doit être déposé à l'Écocentre de La Tuque, 1220, Chemin des Pionniers La Tuque, Québec G9X 3N6. Tél : 819 523-6928. C'est gratuit pour les citoyens de la Municipalité de Lac-Édouard.

Notez que des caméras seront installées à ces emplacements. Le site sera donc sous surveillance et des amendes prévues (entre 300 \$ et 2 000 \$) seront émises aux contrevenants. Consultez le # de règlement 173-2020 sur le site de la municipalité pour obtenir plus d'informations. Voir l'onglet RÈGLEMENTS MUNICIPAUX et taper le # du règlement soit : 173-2020.

À titre d'information, la première cueillette des encombrants se fera le mercredi 22 mai 2024.



Nous vous remercions de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général



Permis de rénovation ou de construction



Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation ? Si vous pensez faire ces travaux au printemps ou à l'été, parlez-en d'abord avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2138. Il est présent au bureau du lundi au mercredi, de 8 h à 17 h.



Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général

Des nouvelles du comité « Accès au lac »

Depuis quelques mois, un comité formé d'élus et de citoyens·nes s'est réuni afin de rédiger le prochain règlement en lien avec l'accès au lac Édouard. Celui-ci doit aussi définir les modalités de lavage des embarcations, de l'accès au lac et du stationnement des véhicules.

En bref, combien coûtera le lavage des embarcations et le stationnement ? Pour ce qui est de l'accès au lac, il sera tributaire du lavage obligatoire des embarcations et équipements de mise à l'eau. En effet, nous prévoyons installer une station de lavage qui remettra un certificat de lavage et un billet pour ouvrir la barrière à la rampe de mise à l'eau municipale.

- Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires par courriel à l'adresse suivante : adr@lacedouard.ca

De plus, nous en profitons pour vous rappeler que l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau privée (descente à bateau) est interdit. L'accès à un lac ou à un cours d'eau ne doit pas être aménagé comme une voie carrossable.

Ces règlements sont dictés par Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Par ailleurs, ils se retrouvent dans le règlement municipal 129-2010.

Cet été, notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier, fera une tournée des berges et un avis d'infraction avec une demande de plan d'aménagement à réaliser avant le 1er novembre 2024 sera envoyé à tous les fautifs. Des amendes de 1 000 \$ à 4 000 \$ seront émises si des travaux de réaménagements ne sont pas effectués.

Nous vous remercions de votre collaboration. Il y va de la santé de notre lac.



Pierre Arseneault,
Directeur général



Des nouvelles de votre Coop



À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !

Achetons chez-nous. Soyons solidaires. Si vous avez des suggestions ou des commentaires n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : ► gestion@cooplacedouard.ca

Pour connaître nos nouveautés, suivez-nous sur Coop Solidarité du Lac-Édouard

Dû au faible achalandage à cette période de l'année, veuillez prendre note du nouvel horaire du magasin général

- Dimanche : 10 h à 17 h
- Lundi : 10 h à 17 h
- Mardi : 10 h à 17 h
- Mercredi : 10 h à 17 h
- Jeudi : 10 h à 17 h
- Vendredi : 9 h à 19 h
- Samedi : 9 h à 19 h



L'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard aura lieu vers la fin du mois d'avril.

L'ordre du jour sera publié dans le prochain Tour du Lac.

Il est important d'être présent afin d'exprimer vos idées en vue de la réussite de ce service de proximité.

Au plaisir de vous accueillir,
Rollande Lecours, secrétaire

Publicité XPLORE

CONNECT22

Votre détaillant de
la région De Lac-Edouard

Internet Pure Fibre à 100% ULTRA-RAPIDE jusqu'à 1000Mbps

1-866-751-0562

Ciné-Club Lac-Édouard



À tous les cinéphiles, le dimanche à 14 h, nous vous attendons au Centre communautaire, 195, rue Principale, pour de nouvelles projections. Bienvenue à toutes et à tous.

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2024-03-17	Ceux qui restent	Comédie dramatique	Paul Giamatti, Dominic Sessa	Alexander Payne
2024-03-24	Ce qu'elles disent	Drame	Rooney Mara, Claire Foy	Sarah Polley
2024-04-07	RU	Drame biographique	Chloé Djandji, Patrice Robitaille	Charles O. Michaud
2024-04-14	Capitaine Philipps	Film à suspense	Tom Hanks, Barkhad Abdi	Paul Greengrass

Ceux qui restent



Ce film nous présente les péripéties d'un enseignant aigri d'une école préparatoire de la Nouvelle-Angleterre. Il est contraint de rester sur le campus pendant les vacances de Noël afin de surveiller les quelques élèves qui n'ont nulle part où aller.

Il finit par former un lien improbable avec l'un d'entre eux : un perturbateur intelligent mais lésé, ainsi qu'avec la cheffe cuisinière de l'école, qui vient de perdre son fils au Vietnam.

Note : Le dimanche 10 mars 2024, Da'Vine Joy Randolph (la cheffe cuisinière) a gagné un Oscar pour son rôle de soutien dans ce film.



Ce film est inspiré de faits vécus. Un groupe de femmes mennonites dans une colonie religieuse isolée se rassemblent pour lutter et concilier leur foi après une série d'agressions sexuelles systémiques commises par les hommes de la colonie. Le film s'inspire des événements d'agressions sexuelles dans la communauté mennonite en Bolivie en 2010.

Le seul homme qui tient une place importante dans le film est August. Il est l'instituteur de la communauté religieuse et il doit établir le procès-verbal de la réunion, car ces femmes mennonites ne savent ni lire ni écrire.



« Après une dangereuse traversée en mer et un séjour dans un camp en Malaisie, la jeune Vietnamiennne Tinh et sa famille sont acceptées comme réfugiés au Canada et arrivent à Granby où elles entreprennent leur nouvelle vie. Mais pour Tinh, s'adapter comporte son lot de difficultés. Déjà de nature timide et réservée, elle doit apprendre une nouvelle langue et s'intégrer à son nouvel environnement. Hantée par les épreuves du voyage, Tinh devra puiser au plus profond d'elle-même la résilience nécessaire à sa survie et à son bonheur. »



En avril 2009, un esquif embarquant quatre pirates somaliens, aborde, après une première tentative ratée, le porte-conteneurs américain *MV Maersk Alabama* qui navigue au large de la corne d'Afrique. L'équipage se cache dans la salle des machines et parvient à rendre le bateau inopérable.

Le chef des pirates part à leur recherche mais se fait neutraliser. Cependant, les trois autres pirates à bord détiennent le capitaine. Ce film est inspiré d'une histoire vécue.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com
Collaboration : Pierre Arseneault

Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard :

- Procès-verbal des assemblées municipales,
- Journal « Le Tour du Lac »,
- Avis publics, etc.,

inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

C'est le meilleur moyen d'être informé.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE

Madame Nancy Larreau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 9 avril 2024 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2024

9 janvier	9 avril	9 juillet	8 octobre
13 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Toutes les assemblées débiteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.